



RECRUTEMENT  
D'UN(E) LOGOPÈDE (H/F)  
pour la Direction de la Santé Publique (CDI)

**Infos, profil et modalités :**  
[www.province.namur.be/emploi](http://www.province.namur.be/emploi)



**EXAMEN DE RECRUTEMENT AU GRADE DE LOGOPÈDE POUR  
LES BESOINS DE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE.**

**CONDITIONS GENERALES D'ACCES :**

- être belge, sauf en ce qui concerne les emplois qui ne comportent pas l'exercice de la puissance publique et la responsabilité de la sauvegarde des intérêts généraux de la Province ;
- être de conduite irréprochable ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

**CONDITIONS PARTICULIERES D'ACCES :**

- Être titulaire d'un diplôme de bachelier en logopédie ou d'un master en logopédie.
- OU posséder un diplôme obtenu auparavant, assimilé à l'un des diplômes précités.
- OU posséder une équivalence pour un des diplômes précités délivrée par le Ministère de la Communauté française à la date limite des candidatures.
- OU apporter la preuve de l'inscription en dernière année d'étude pour un des diplômes précités.
- Aucune exigence n'est requise.

**COMPETENCES REQUISES :**

*Voir le descriptif de fonction ci-annexé.*

**CONTENU DE L'EXAMEN :**

1. Une épreuve écrite (minimum requis de 60%) divisée en 2 parties. Une première partie portant sur des questions générales liées à l'Institution, à la DSP et au SSM ; une seconde partie portant sur des questions ouvertes sur le Service de la Santé Mentale, le métier de logopède mais aussi sur l'analyse qualitative d'un texte.

Pour votre information, l'épreuve écrite se déroulera le 23 avril 2019.

2. Une épreuve orale (minimum requis de 60%) où le candidat aura l'occasion de préparer durant 30 minutes une vignette clinique qu'il défendra ensuite devant le jury. Il sera également questionné sur ses motivations.

**AUTRES :**

- La réserve de recrutement est valable 5 ans ;
- Un logopède est rémunéré dans l'échelle barémique B1 ;  
Estimation de la rémunération brute mensuelle indexée (index 2019) pour un temps plein :  
**avec 0 année d'ancienneté : 2.564,16 €**  
**avec 6 années d'ancienneté : 2.863,20 €**
- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 7 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 5,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics ;
- Octroi d'une assurance soin de santé après un an d'occupation.

**Les candidatures doivent être adressées, par pli simple, à Monsieur Jean-Alexandre VERDONCK, Directeur du Service de Gestion des Ressources Humaines, Rue Lelièvre, 6 à 5000 NAMUR ou introduites, par mail, à l'adresse [daccota@province.namur.be](mailto:daccota@province.namur.be) pour **24 mars 2019** au plus tard.**

**Elles seront accompagnées, SOUS PEINE D'IRRECEVABILITE, d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae détaillé et d'une copie du diplôme requis ou d'une attestation d'inscription en dernière année.**



**PROVINCE**  
de **NAMUR**

*Administration de la Santé Publique, de l'Action  
Sociale et Culturelle*

### IDENTIFICATION DE LA FONCTION

<i>Intitulé de la fonction</i>	Logopède
<i>Grade</i>	Logopède
<i>Echelle barémique</i>	B1
<i>Statut</i>	Contractuel
<i>Régime de travail</i>	Temps plein
<i>Service</i>	Direction de la Santé Publique – Service de Santé Mentale

## PRESENTATION DU SERVICE

<p><i>Mission principale du service</i></p>	<p>La Direction de la Santé Publique promeut la santé sous toutes ses formes et offre des services de qualité à tous dans 3 domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé mentale</li> <li>- Santé scolaire</li> <li>- Médecine préventive</li> </ul> <p>Ces activités s'exercent en soutien aux initiatives locales.</p> <p>Le Service de Santé Mentale de par son statut de service public, subventionné de surcroît par le SPW, se doit de mettre à disposition de toute la population et principalement de la population précarisée, des soins accessibles et de qualité auxquelles elle éprouverait du mal à accéder dans un système privé.</p> <p>Médecins psychiatres et psychiatres infanto-juvéniles, psychologues, assistants sociaux, logopèdes, psychomotriciens travaillent en pluridisciplinarité autour de situations complexes afin d'apporter à tous, une réponse la plus adéquate et la plus appropriée aux difficultés rencontrées.</p>
<p><i>Position de l'agent dans l'organigramme du service</i></p>	<p>N + 2 : Responsable du département Santé Mentale            N + 1 : Directeur administratif du Service de Santé Mentale            N : Logopède</p>

### LES MISSIONS :

<p><i>Mission principale, raison d'être ou finalité :</i></p>	<p>La fonction logopédique s'inscrit dans les missions d'un Service de Santé Mentale en complémentarité des prises en charge articulées autour du suivi des enfants : psychiatre infanto-juvénile, psychomotricité, psychologue. Il s'agit de comprendre en l'occurrence quelle est la signification du symptôme orthophonique présenté par l'enfant et de le restituer dans un contexte plus global, d'effectuer des rééducations logopédiques nécessaires d'une population fragilisée.</p> <p>Par ailleurs, pour bénéficier du remboursement INAMI en privé, l'enfant doit présenter un Q.I. égal ou supérieur à 85. Une partie des jeunes qui fréquentent nos services n'y ont dès lors pas accès. Or, un travail sur le langage oral et écrit, reste primordial pour les aider à mieux communiquer. La logopède en SSM aide cette population à laquelle ce type de soins serait inaccessible.</p> <p>Et enfin, on constate que pour un grand nombre de familles, la logopédie reste une voie d'accès plus aisée à la santé mentale, et permet par la suite, une prise en charge plus globale et mieux articulée entre les intervenants, si l'on constate que les difficultés orthophoniques sont les résultantes d'un dysfonctionnement beaucoup plus profond (lié à l'enfant, à sa famille ou aux deux).</p>
---	---

<p><i>Missions et activités :</i></p>	<p><b><u>EXPERTISE TECHNIQUE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluer le développement du langage oral, écrit (lecture, orthographe, calcul) et de leurs prérequis</li> <li>- Effectuer un travail de rééducation des troubles observés et diagnostiqués</li> <li>- Réaliser des entretiens cliniques avec les consultants enfants, adolescents, adultes et leur entourage (familial et/ou professionnel)</li> <li>- Contribuer à la diffusion d'outils méthodologiques et théoriques spécifiques destinés aux professionnels</li> <li>- Au besoin, mener des consultations en dehors du service pour les personnes incapables de se déplacer</li> <li>- Participer aux travaux de recherche dans le domaine de la santé mentale et au recueil de données épidémiologiques</li> <li>- Rédiger des rapports circonstanciés adaptés aux destinataires, tenir à jour les dossiers des bénéficiaires et réaliser les tâches administratives qui incombent à la fonction</li> <li>- Assurer un entretien d'accueil (accueillir, informer et réorienter quelle que soit la demande) dans le cadre du Service de Santé Mentale</li> </ul> <p><b><u>EXPERTISE COLLECTIVE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer aux réunions pluridisciplinaires pour présentations des nouvelles demandes et études de cas : coordination et élaboration des modalités de la prise en charge</li> <li>- Collaborer avec divers partenaires extérieurs (scolaire, médicaux,...) en vue d'optimiser la prise en charge</li> <li>- Réaliser des projets de réseau avec des partenaires extérieurs à destination des usagers</li> <li>- S'impliquer dans l'élaboration et la concrétisation du projet de service</li> </ul>
<p><i>Contraintes du poste :</i></p>	<p>Poste exposé à des situations sociales très difficiles.</p>

<p align="center"><b><u>COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE :</u></b></p>	
<p><i>Savoir :</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être titulaire d'un diplôme de bachelier en logopédie ou d'un master en logopédie.</li> <li>- Connaître les théories du développement du langage (oral et écrit) et des fonctions instrumentales</li> <li>- Connaître diverses techniques d'évaluation et de rééducation</li> <li>- Avoir des connaissances en psychopathologie</li> <li>- Connaître le réseau psycho-médico-social</li> <li>- Connaître le décret relatif au Service de Santé Mentale</li> <li>- Connaître le Projet du Service de Santé Mentale</li> </ul>

<p><i>Savoir-faire :</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maitriser diverses méthodes de rééducation</li> <li>- Construire une relation de confiance avec le bénéficiaire</li> <li>- Collaborer avec les autres intervenants dans une optique d'action concertée</li> <li>- Établir un diagnostic</li> <li>- Mettre en œuvre une rééducation adaptée aux problèmes</li> <li>- Conduire des entretiens cliniques</li> <li>- Synthétiser les informations et de les restituer en fonction du public et des interlocuteurs</li> <li>- Rédiger des rapports circonstanciés adaptés aux destinataires</li> </ul>
<p><i>Savoir-être :</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être accueillant, patient et empathique</li> <li>- Travailler en équipe et avec le réseau des partenaires</li> <li>- Faire preuve de stabilité émotionnelle et de capacité de remise en question</li> <li>- Faire preuve de persévérance, d'ouverture d'esprit</li> <li>- Faire preuve d'une capacité d'observation</li> <li>- Être créatif</li> <li>- Être à l'écoute de ses interlocuteurs</li> <li>- Faire preuve d'une capacité d'adaptation</li> <li>- Respecter des règles de déontologie et de secret professionnel liés à la fonction</li> </ul>